

***Accueil de la 24<sup>ème</sup> promotion de conseillers  
pénitentiaires d'insertion et de probation***

***Départ de la 201<sup>e</sup> promotion de surveillants  
pénitentiaires en stage***

Mesdames et messieurs les élèves conseillères et conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation de la 24<sup>e</sup> promotion ;

Mesdames et messieurs les élèves surveillantes et surveillants de la 201<sup>e</sup> promotion ;

Mesdames et messieurs les personnels de l'école ;

C'est au nom du directeur de l'école, monsieur Christophe Millescamps, que j'ai l'honneur de m'exprimer devant vous en ma qualité de directrice de la formation.

Mes premiers mots seront pour les élèves conseillères et conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation : félicitations pour votre réussite au concours, et bienvenue à l'école nationale d'administration pénitentiaire.

Les personnels de l'école vous accompagneront dans le processus d'acquisition des compétences qui vous permettront, dans deux ans, de bien débiter dans la profession de CPIP. L'équipe de votre unité de formation, placée sous la responsabilité de Mme Berrou, assurera le

suivi collectif et individuel de la promotion. Les personnels des départements pédagogiques et de la direction de la recherche travailleront avec vous pour que ce que vous savez déjà, et ce que vous apprendrez demain, favorise l'adoption de pratiques professionnelles conformes aux attentes de l'institution. Vos coordinateurs de groupes seront en première ligne pour répondre aux nombreuses questions qui jalonnent votre parcours de formation. Les services du secrétariat général œuvreront également dans votre intérêt, souvent avec discrétion, mais toujours avec l'objectif de l'efficacité. Lorsque vous serez en stage, l'action des personnels de l'école sera prolongée et complétée par celle de vos tuteurs et collègues expérimentés.

La formation qui vous attend sera riche et dense. Elle portera sur des contenus de haut niveau et se traduira par des modalités très variées. Le référentiel des pratiques opérationnelles et le code de déontologie qui vous ont été remis cette semaine ne sont qu'un aperçu de ce qui vous attend.

En réponse à l'engagement de tous des personnels de l'école et des terrains à votre profit, nous attendons de vous un engagement authentique dans votre formation. Au-delà de la concentration et du travail qu'elle exigera, elle nécessitera de votre part ouverture d'esprit, curiosité, et dynamisme.

Vous disposerez ainsi des ingrédients indispensables à votre réussite. Et si vous parvenez à nouer entre vous,

membres d'une même promotion, des relations saines et équilibrées, vous pourrez vous soutenir mutuellement lorsque, pour des raisons pédagogiques ou personnelles, la formation deviendra difficile pour certains.

Votre réussite ainsi que votre épanouissement en tant que professionnels débutants est le but que nous chercherons à atteindre, ensemble, pendant ces deux années de formation.

Au-delà de vos réussites individuelles, je me permets d'exprimer le souhait que votre promotion saura profiter d'une conjonction de circonstances particulièrement inspirantes. Vous êtes les premiers élèves CPIP à accéder à la catégorie A. Vous entrez dans l'administration pénitentiaire l'année du 20<sup>e</sup> anniversaire de la création des SPIP, l'année du 10<sup>e</sup> anniversaire de la loi pénitentiaire, l'année de la promulgation de la loi de programmation 2018-2022 pour la justice, et l'année du lancement des travaux d'extension de l'ENAP. Ces événements pourront certainement alimenter des projets collectifs par lesquels, habituellement, les promotions de CPIP se distinguent positivement. Dans les prochaines semaines, vous pourrez constater que plusieurs services de l'école sont prêts à vous apporter soutien et expertise dans ce domaine. Je pense notamment à l'unité communication et à l'atelier numérique.

Enfin, je vous informe que plusieurs élèves pourraient prochainement rejoindre votre promotion. Je compte sur vous pour leur réserver un accueil bienveillant.

Je vous souhaite donc, à toutes et tous, une bonne formation.

Je m'adresse maintenant aux élèves surveillantes et surveillants.

Je ne doute pas qu'après ces cinq premières semaines de formation, vous avez hâte de partir en stage. Vous vous apprêtez à découvrir un environnement dans lequel vous n'avez encore jamais évolué, et à commencer à « enfin faire en vrai ».

Les conditions de réalisation de ce stage sont détaillées dans la note qui vous a été transmise par l'unité de formation des surveillants. Elles sont également connues par les formateurs qui vous prendront en charge dans les établissements.

Ce premier stage doit être pour vous l'occasion de confronter vos représentations - représentations de la prison, du métier, des détenus, des collègues, de la hiérarchie, de vous-même aussi - à une réalité. Je dis bien « une réalité » et non pas « la réalité » car les situations auxquelles vous serez exposés pourront être très diverses. Vous le constaterez à votre retour de stage lorsque vous travaillerez en groupes sur la base du tableau de bord que vous avez déjà commencé à remplir.

Ce premier stage a également vocation à vous permettre de confirmer votre engagement dans le métier de surveillant. C'est pourquoi je vous invite continuer à vous

interroger sur ce que vous serez en mesure d'apporter à l'administration pénitentiaire, sur la qualité du travail que vous accomplirez, sur votre envie de vous intégrer à une équipe et aussi sur votre capacité à supporter les contraintes qui pèsent lourdement sur les personnels de surveillance. Si vous avez des doutes dans ces domaines, n'hésitez pas les évoquer avec les professionnels qui vous encadreront pendant le stage et avec vos coordinateurs. Malgré l'éloignement pendant le stage, vous pourrez rester en contact avec eux par téléphone ou par mail.

Pour que ce stage vous soit profitable, je vous demande de l'aborder avec curiosité. N'hésitez pas à poser des questions aux collègues expérimentés, aux formateurs, et à la hiérarchie. Les échanges que vous aurez avec eux et les explications que vous recevrez seront capitaux dans l'acquisition des compétences que l'on attendra de vous, en fin de formation.

Je vous rappelle également que les règles qui vous sont imposées à l'école, sur la ponctualité et le port de l'uniforme par exemple, sont également valables pendant les stages. Pendant les périodes de travail et pendant les périodes de repos, vous veillerez donc à vous comporter d'une façon respectueuse du règlement et des autres.

Pour finir, je vous souhaite un bon stage.

Je vous remercie de votre attention.